

Discours de Patrick Pouyanné

Assemblée générale du 25 mai 2022

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve salle Pleyel, après deux années durant lesquelles nous avons dû tenir notre Assemblée générale à distance en raison de l'épidémie de Covid. Je remercie donc tous nos actionnaires qui ont souhaité nous rejoindre pour participer à cette Assemblée générale et qui ont pu le faire car nous tenons à ce moment de dialogue direct qui est un moment fort de la vie de l'entreprise et encore une fois, je présente nos excuses à ceux qui n'ont pas pu atteindre la Salle Pleyel. Mais je sais aussi que comme cette Assemblée générale est retransmise en direct, ils peuvent profiter des divers commentaires qui sont faits par nous-mêmes pour éclairer la stratégie d'entreprise.

Je souhaite également saluer tous ceux qui nous suivent aujourd'hui en direct sur notre site internet.

Cette année, nous avons d'ailleurs souhaité capitaliser sur les bonnes pratiques mises en place durant la période du Covid pour vous donner l'opportunité de partager vos attentes et interrogations en amont de cette Assemblée générale en mettant en place du 9 au 20 mai une plateforme sur notre site internet sur laquelle vous avez pu poser vos questions. Nous allons d'ailleurs pouvoir les utiliser dans la séance de questions/réponses, votre secrétaire de l'Assemblée, Jean-Pierre SBRAIRE, se faisant le relais des questions qui ont été posées sur la plateforme, auxquelles je répondrai volontiers.

Je voudrais également à cette occasion saluer les 1,3 million d'actionnaires individuels non-salariés que nous avons pu dénombrer en Europe et aux Etats-Unis en 2021. Ils ont augmenté de 150 000 au cours des deux dernières années et représentent donc désormais 13,5% du capital, ce qui est très appréciable et nous l'apprécions à sa juste valeur ! Ensemble avec les salariés, c'est donc près de 20% du capital de TotalEnergies qui est détenu par des personnes physiques.

Ainsi que Jean-Pierre SBRAIRE vous l'a présenté, l'année 2021, sur le plan économique, a été marquée, à compter du deuxième semestre, par une reprise de l'activité économique mondiale qui s'est traduite par un fort rebond de la demande de pétrole et de gaz, ce qui a entraîné les prix à la hausse, à des niveaux exceptionnels pour ce qui concerne le gaz à compter de l'été 2021 et à des niveaux élevés pour le pétrole en fin d'année. Alors que nous étions entrés prudemment dans l'année 2021 compte tenu des fortes incertitudes liées à la crise sanitaire, finalement, nous avons bénéficié d'un environnement favorable et avons su en tirer parti avec les très bons résultats, que Jean-Pierre SBRAIRE vous a présentés, grâce à la disponibilité de l'ensemble de nos activités.

Et je tiens encore une fois à remercier les salariés de TotalEnergies qui se sont mobilisés partout dans le monde durant cette période si particulière qu'a constitué la crise du Covid. Grâce à leurs efforts remarquables, à leur engagement quotidien, nous avons pu assurer la continuité de nos activités pour servir nos clients en leur fournissant des produits énergétiques essentiels dont ils ont besoin. La richesse d'une Compagnie comme la vôtre se mesure d'abord par la qualité des collaborateurs qui la composent et qui en sont l'âme. Et j'en suis pleinement conscient.

Alors que nous abordions 2022 avec une certaine sérénité et alors que le retour à la vie normale sur le plan sanitaire se confirme, une nouvelle crise s'est malheureusement de nouveau imposée à nous.

Chers actionnaires, en ce jour d'Assemblée générale, je voudrais donc en premier lieu revenir sur les graves événements qui se déroulent actuellement en Ukraine et devant vous, réaffirmer notre condamnation la plus ferme de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine qui a des conséquences tragiques pour la population ukrainienne et qui menace la paix en Europe.

Compte tenu des activités que nous avons développées depuis 15 ans en Russie, nous avons énoncé publiquement les principes d'action responsables selon lesquels nous gérons ces activités en relation avec la Russie. Je vous rappelle que nous n'avons pas d'activités opérationnelles directes en Russie, mais que nous sommes actionnaires de sociétés ou projets russes dans lesquels nous avons investi depuis 2011, notamment la société privée Novatek, les projets Yamal LNG et Arctic LNG2 et qu'à ce titre, nous gérons des contrats de commercialisation de gaz naturel liquéfié soit pour l'Europe, soit pour l'Asie.

Notre premier principe d'action responsable est bien évidemment d'assurer le strict respect des sanctions européennes, internationales, actuelles et futures, quelles que soient les conséquences pour la gestion de nos actifs en Russie. Les sanctions définissent en effet le cadre au travers duquel les autorités européennes fixent leurs relations avec la Russie notamment en matière énergétique. Nous sommes un acteur de la sécurité énergétique de l'Europe et nous devons continuer à y contribuer. Mais en même temps, nous devons être prêts à tirer toutes les conséquences quelles qu'elles soient, y compris l'arrêt des activités en

lien avec la Russie, si les autorités européennes décident de se passer de l'énergie russe.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'engager la suspension progressive de nos activités en Russie, en veillant à la sécurité de notre personnel, notamment en retirant le soutien que nous apportions aux sociétés russes dont nous sommes actionnaires au travers de personnel détaché. De la même façon, compte tenu des difficultés d'approvisionnement en certains composants, nous avons pris les dispositions pour suspendre nos activités en Russie dans le domaine des bitumes qui ont cessé fin avril, des lubrifiants et des batteries qui cesseront au plus tard début juillet.

Le second principe d'action responsable est de ne plus apporter de capital pour le développement de projets en Russie puisque nous ne pouvons plus considérer que la Russie offre un cadre stable pour des investissements de long terme. C'est pourquoi, nous avons décidé de provisionner dans nos comptes et nos réserves le projet Arctic LNG2 compte tenu des fortes incertitudes que font peser les sanctions technologiques et financières sur la capacité à mener à bien ce projet en cours de construction. Cela s'est traduit par une perte de 4,1 milliards de dollars au premier trimestre 2022.

Le troisième principe responsable, et je dirais de bon sens, est de ne pas prendre de décisions qui auraient pour effet d'inverser l'objectif même des sanctions à l'encontre de la Russie et donc de ne pas transférer indûment de la valeur à des intérêts russes en se retirant des actifs dans la précipitation. Le contexte actuel des sanctions européennes mais aussi des lois russes de contrôle des investissements étrangers en Russie empêcherait TotalEnergies de trouver un acheteur non russe pour reprendre ses participations minoritaires en Russie. Abandonner ces participations sans contrepartie financière contribuerait donc à enrichir

des investisseurs russes en contradiction avec l'objectif même des sanctions. En outre, abandonner les participations dans lesquelles TotalEnergies est un actionnaire minoritaire n'aurait aucun impact sur le fonctionnement des sociétés concernées et donc sur leurs revenus puisque ces sociétés disposent de leur propre personnel et sont gérées de manière autonome.

Cependant, si nous nous devons de contribuer à assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique du continent européen, notamment en matière gazière, en continuant à assurer l'approvisionnement de l'Europe en Gaz Naturel Liquéfié à partir de l'usine de Yamal LNG dans le cadre de contrats longs termes que nous nous devons d'honorer tant que les gouvernements européens considèrent que le gaz russe est nécessaire, par contre nous avons pris la décision de ne plus conclure ou renouveler des contrats d'achat de pétrole et de produits pétroliers russes, afin d'y mettre fin au plus tard à la fin de l'année 2022, échéance des contrats que nous devons honorer. Nous sommes en effet capables d'assurer pour notre part l'approvisionnement de nos raffineries et de nos stations-services en Europe sans faire appel au pétrole ou diesel russe.

Je tiens aussi à souligner, chers actionnaires, comment votre Compagnie s'est mobilisée pour aider l'Ukraine et les Ukrainiens.

Dès les premières heures du conflit, la Compagnie a annoncé qu'elle soutiendrait la population et les réfugiés ukrainiens, bien évidemment au premier chef ses employés ukrainiens mais pas seulement, ainsi que les autorités ukrainiennes notamment en leur fournissant du carburant. Dans le souci d'être au plus près des besoins des populations, nous avons apporté des moyens financiers et logistiques à plusieurs programmes et associations pour un montant de 10 millions d'euros. Je tiens ici également à saluer les collaborateurs de TotalEnergies qui, partout dans

le monde, ont fait des dons financiers pour soutenir l'Ukraine et les réfugiés. Ces dons sont abondés par votre Compagnie afin de contribuer également à l'élan de solidarité à l'échelle mondiale et si des actionnaires ont également fait des dons, faites-le nous savoir car votre Compagnie les abondera également à raison de 1 euro pour 1 euro.

Ce contexte de crise géopolitique s'est traduit par de très fortes tensions sur les marchés du pétrole et du gaz. Les prix étaient élevés, je le disais, avant la guerre, ils se sont envolés à des niveaux tout à fait exceptionnels depuis la guerre compte tenu des incertitudes mais aussi des impacts réels des sanctions sur les productions de pétrole et de produits pétroliers russes. Et cela a des impacts sur le pouvoir d'achat de nos clients.

C'est pourquoi TotalEnergies a décidé de s'engager auprès de ses clients en France pour contribuer à limiter l'augmentation du coût des énergies dans leurs vies quotidiennes.

En raison de la remontée des prix du gaz, nous avons décidé, en février, d'offrir un chèque gaz de 100€ à nos clients en situation de précarité énergétique.

Pour faire face à la hausse des prix du carburant pesant sur le pouvoir d'achat des Français, TotalEnergies a annoncé en février pour 3 mois une remise de 10 centimes par litre, d'abord dans les stations-services situées en zone rurale, avant de l'étendre à toutes ses stations de France à compter d'avril.

TotalEnergies va poursuivre son soutien à ses clients en France. Ainsi, je vous confirme que nous poursuivrons l'opération de remise de 10 centimes par litre dans les 123 stations-services TotalEnergies situées sur les autoroutes de France où nous accueillons 17 millions de clients

durant les mois de juillet et d'août correspondant aux congés d'été durant lesquels les Français utilisent tout particulièrement leurs véhicules. J'espère que nos concurrents nous suivront dans notre volonté d'aider les Français. En tout cas, les prix sont affichés à l'entrée des autoroutes, les Français pourront voir la différence !

Chers actionnaires, ces actions sont importantes à nos yeux car elles permettent d'aider les consommateurs mais elles incarnent aussi nos valeurs de solidarité.

Car TotalEnergies crée de la valeur et la partage. Nous la partageons avec nos clients comme je viens de l'illustrer et bien sûr, au premier chef, avec nos salariés.

Nos salariés français du socle social commun ont bénéficié de mesures salariales représentant une augmentation moyenne de 3,5 % en 2022 et les salariés abonnés au gaz et à l'électricité d'un chèque énergie de 150€. En outre, nos salariés français bénéficient d'un intéressement-participation d'un montant moyen de plus de 9000€ en 2022, en hausse de 3300 €, soit 56% par rapport à 2021, ce qui reflète à juste titre les très bons résultats de 2021. C'est ce que certains veulent appeler le dividende salarié : nous appelons cela l'intéressement-participation. J'ajoute que tous les salariés dans le monde ont bénéficié d'une prime de 500 \$ fin 2021 et d'un chèque énergie de 100\$ en mars 2022. Bien sûr, nous suivons tout particulièrement l'évolution de l'inflation en cette année 2022 et les prochaines mesures salariales devront tenir compte de cette hausse si elle se confirme.

Je voudrais aussi rappeler que les Etats profitent largement des résultats à la hausse, puisqu'en 2021, 30% de la valeur ajoutée générée a été reversée aux Etats dans lesquels TotalEnergies opère et produit, sous

forme d'impôts, la charge d'impôts et taxes augmentant de près de 10 milliards de dollars par rapport à 2020.

Enfin, bien sûr, le partage de la valeur vous concerne, Mesdames et Messieurs les actionnaires puisqu'en 2021, vous avez perçu environ 20% de la valeur ajoutée de l'entreprise, un montant entre 9 et 10 milliards équivalent en 2021 à celui versé aux salariés. Vous avez noté que votre Conseil d'administration, comme Jean-Pierre SBRAIRE vous l'a rappelé, a décidé une augmentation de 5% du premier acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 pour le porter à 69 centimes d'euro par action. Je vous rappelle que le dividende de TotalEnergies n'a jamais baissé depuis 1982, même lorsque votre Compagnie a traversé des crises comme celle liée au Covid. C'est un acte fort de confiance dans l'entreprise de la part de votre Conseil. Dans cette période de transformation de la Compagnie, il est primordial à nos yeux de conserver voire de renforcer la confiance de nos actionnaires.

Car le contexte de prix élevé nous permet bien sûr de bénéficier d'excellents résultats et cash-flows comme Jean-Pierre SBRAIRE vous l'a présenté avec les résultats du premier trimestre. Cela nous permet d'accélérer notre stratégie de transformation sur laquelle je souhaiterais revenir dans cette seconde partie de mon discours.

Votre Conseil a tenu à réaffirmer à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre que la priorité d'allocation du cash-flow supplémentaire sera bien l'accélération de cette transformation. L'opération que nous avons annoncée ce matin, d'acquisition de 50% de la société américaine Clearway, un des 5 plus gros acteurs des énergies renouvelables aux Etats-Unis, pour un montant d'environ 2,4 milliards de dollars illustre bien cette accélération.

Vous le savez, votre Compagnie s'est engagée dans une stratégie de transformation qui s'est incarnée en 2021 dans notre changement de dénomination : Total est devenu TotalEnergies pour répondre au double défi du développement durable et de la transition énergétique, en route vers la neutralité carbone à horizon 2050, ensemble avec la société.

La transformation de TotalEnergies va continuer à s'accélérer car, la décennie 2020-2030 est réellement une décennie de transformation, celle qui doit permettre d'établir TotalEnergies comme un acteur majeur des énergies décarbonées : d'une part, un électricien intégré de la production sur base d'énergies renouvelables à la distribution en passant par le stockage et le négoce d'électricité avec l'ambition que ce business d'électricité représente entre 15 et 20% de la compagnie à horizon 2030 et d'autre part, un producteur et un distributeur des molécules décarbonées telles que les biocarburants, le biogaz et biométhane, l'hydrogène, les e-fuels, les bioplastiques dont la transition énergétique a besoin.

Les évènements actuels en Europe rappellent à tous le triangle qui fonde la demande en énergie : l'énergie doit être fiable, sûre, disponible (c'est ce qu'on appelle maintenant la sécurité d'approvisionnement); l'énergie doit être abordable, bon marché (car si elle est chère, ce bien essentiel ampute le pouvoir d'achat de ses clients); et l'énergie doit être durable, compatible avec les objectifs de l'accord de Paris de maintenir l'élévation de température bien en-dessous de 2 degrés. C'est cela la mission de TotalEnergies : fournir à tous une énergie disponible, abordable et durable.

Pour la décennie à venir, la croissance de TotalEnergies s'appuie prioritairement sur deux énergies : l'électricité renouvelable d'une part, le gaz naturel liquéfié d'autre part. Vous noterez que de ce point de vue,

cette stratégie accompagne la politique récemment énoncée par l'Europe pour assurer sa sécurité énergétique : assurer l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel liquéfié pour le substituer au gaz russe d'une part, accélérer la production d'électricité renouvelables et de molécules décarbonées comme l'hydrogène d'autre part.

De ce point de vue, je voudrais souligner la forte croissance de TotalEnergies aux Etats-Unis au cours des 5 dernières années qui s'appuie sur ces deux énergies au cœur de notre transformation, le GNL et l'électricité renouvelable : c'est une parfaite illustration de la stratégie de transformation que nous menons.

Nous sommes devenus en 2021 le plus gros exportateur de gaz naturel liquéfié américain, avec notamment l'usine de Cameron LNG qui est parvenue à pleine capacité, mais aussi les achats opérés auprès de Freeport LNG et de Chénère. Nous avons ainsi tiré parti de la forte appréciation du GNL à l'échelle mondiale en Asie d'abord à l'été 2021, en Europe ensuite et nous avons aussi pu au cours de l'hiver 2022 assurer l'approvisionnement de l'Europe en utilisant au maximum les capacités de regazéification que nous détenons en Europe et qui représentent près de 15% des capacités européennes. Nous tirons ainsi pleinement parti de l'acquisition du portefeuille LNG de Engie réalisé en 2018 qui combiné à nos positions historiques dans le GNL a fait de TotalEnergies le second acteur privé du marché mondial du LNG puisque nous gérons de l'ordre de 10% de ce marché mondial.

Et nous avons annoncé en ce début d'année 2022 de nouveaux projets pour croître dans le gaz naturel liquéfié américain. Nous avons ainsi décidé avec nos partenaires d'accélérer le projet d'extension de Cameron LNG dont la prise de décision finale interviendra en 2023 et qui sera couplé, c'est une première, à un projet de capture et stockage de carbone.

Nous avons également progressé sur nos projets au Mexique sur base de gaz américain avec le projet Costa Azul et le nouveau projet Vista Pacifico. Bien sûr, ces développements gaziers ne sont possibles que si les émissions de méthane sont ramenées au strict minimum. C'est pourquoi nous avons annoncé que notre ambition était de tendre vers le Zéro Méthane et que nous prévoyons de réduire nos émissions de 80% d'ici 2030 après les avoir réduites de 50% au cours de la dernière décennie 2010-2020. C'est sous cette condition que nous pouvons qualifier le gaz naturel d'énergie de transition car il permet d'assurer la fiabilité de la fourniture en électricité et de se substituer au charbon plus émetteur en CO2.

Deuxième pilier de notre stratégie de croissance aux Etats-Unis : les énergies renouvelables. Nous y avons fait notre premier pas dans les fermes renouvelables en 2021 à travers deux opérations qui représentent un portefeuille de 4 GW. En ce début d'année, nous changeons de dimension puisqu'au cours des 6 derniers mois, nous avons annoncé plusieurs opérations qui portent notre portefeuille à plus de 25 GW de capacité à horizon 2030, l'objectif étant que les Etats-Unis portent près de 25% de notre ambition de 100 GW dans les renouvelables à cet horizon. Croissance dans l'éolien offshore marin avec deux premières concessions maritimes obtenues au large de New York/New Jersey et en Caroline du Nord pour des capacités de 4 GW, croissance dans le solaire avec l'acquisition de Core Solar et du business industriel et commercial de Sunpower représentant environ 4 GW, croissance majeure enfin avec l'opération Clearway qui représente environ 15 GW.

Notre stratégie de transformation, je peux le dire, s'accompagne donc par un remodelage de la géopolitique de notre portefeuille de nature à rassurer nos actionnaires : moins de Russie, plus d'Etats-Unis !

Quant au pétrole, notre stratégie consiste à nous adapter à l'anticipation d'une baisse de la demande au tournant des années 2030, notamment en Europe avec la montée en puissance de la mobilité décarbonée c'est-à-dire les véhicules électriques.

Concrètement, nous estimons que nos ventes de produits pétroliers vont baisser de 30% dans les dix prochaines années, et nous les pilotons pour cela, et donc le Scope 3 pétrole de la Compagnie baissera de 30%.

Conformément à nos engagements, nous limitons nos nouveaux investissements aux projets pétroliers à bas coûts et à faibles émissions et nous nous désengageons des actifs matures non stratégiques à coûts et émissions élevés.

Atteindre nos objectifs ambitieux de transformation de la Compagnie constitue autant d'engagements forts pour TotalEnergies : engagement de performance financière, engagement de partage juste de la valeur créée mais aussi, engagement de transparence envers nos parties prenantes. Et c'est la troisième partie de mon intervention.

Parce que votre Compagnie peut évoluer dans des pays où les contextes politiques sont parfois sensibles, nous avons aussi pour objectif d'être une référence en tant qu'opérateur et employeur responsable.

Pour cela, nous nous appuyons sur des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise et de notre Code de conduite, en particulier la sécurité, valeur du Groupe, mais également le respect de l'autre et la transparence dans l'engagement avec la société. Ces principes d'action s'appliquent à toutes nos opérations dans le monde.

Le Respect de l'Autre est une valeur de TotalEnergies, au cœur de notre éthique collective. Le Respect de l'Autre, c'est notamment le respect des

droits humains sur lequel nous ne transigeons pas dans nos opérations à travers le monde. C'est une exigence collective et individuelle aussi.

Votre Compagnie applique en la matière les meilleures pratiques internationales fondées, entre autres, sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Nous déployons des plans d'actions adaptés pour prévenir les « risques saillants » identifiés et remédier aux éventuels impacts de nos activités. Afin de progresser, de nous accompagner, nous collaborons régulièrement avec des experts externes sur ces sujets.

Nos équipes échangent avec de nombreuses parties prenantes qu'il s'agisse bien sûr des gouvernements, mais aussi et surtout des communautés locales, des ONG. Ce dialogue nous permet d'engager des actions concrètes sur le terrain pour prévenir, agir, faire évoluer nos démarches, les améliorer, dans des environnements parfois complexes.

Ce fut le cas au Myanmar.

Le 21 janvier 2022, votre Compagnie a annoncé sa décision de se retirer du Myanmar.

Cette décision a été prise en l'absence de sanctions ciblées des autorités publiques internationales. Mais, compte-tenu du contexte sur place qui ne cessait de se dégrader en matière de droits humains et plus généralement en matière d'Etat de droit, nous avons considéré que la situation dans ce pays ne nous permettait plus d'y apporter une contribution positive suffisante et décidé donc d'engager notre retrait du Myanmar, sans aucune contrepartie financière.

Depuis l'annonce de notre retrait, votre Compagnie prend les mesures adéquates pour s'assurer de son retrait responsable vis-à-vis de ses parties prenantes, notamment ses employés ainsi que les communautés

locales soutenues de longue date par TotalEnergies. Notre retrait de TotalEnergies sera effectif d'ici la fin juillet selon les modalités prévues dans le contrat de concession que nous avons avec le Myanmar, nous donnant ainsi suffisamment de temps pour assurer un transfert ordonné et responsable.

Au Myanmar, comme dans tous les pays où nous opérons, nous avons la volonté d'être à l'écoute de nos partenaires et des acteurs locaux. La transparence est une règle de conduite de TotalEnergies dans l'engagement avec la société, quel que soit le sujet concerné. Elle s'inscrit dans le cadre de notre volonté de promouvoir une transition « juste ».

La qualité et la pérennité de nos relations avec nos parties prenantes sur le terrain est essentielle. Nos projets ne peuvent se faire sans les populations locales, car ils sont développés, avant tout, pour répondre aux besoins d'un territoire, d'un pays, et contribuer à l'amélioration du bien-être des populations qui nous accueillent.

Je souhaiterais évoquer nos projets en Ouganda et en Tanzanie qui font l'objet de critiques régulières par certaines ONG.

Ces projets constituent des projets industriels majeurs pour ces deux pays. L'annonce en février 2022 du lancement de ce développement marque notre engagement qui se veut exemplaire en matière de développement durable : projet pétrolier à faible intensité carbone, création de valeur pour les pays et les communautés locales, gain net en matière de biodiversité, tels sont nos engagements.

Ces projets s'inscrivent dans un contexte environnemental et sociétal sensible, nous en avons conscience et nous prenons pleinement en considération bien sûr ces enjeux très importants. Notre engagement,

comme je l'ai dit devant vous l'an dernier, est d'appliquer les meilleurs standards internationaux, et d'être transparent sur l'ensemble des actions que nous mettons en œuvre.

Dès la phase de conception de ces projets, une importance particulière a été accordée à l'information et à la concertation avec l'ensemble des parties prenantes impliquées. Près de 70 000 personnes ont été consultées pour les études d'impact environnemental et sociétal, et plus de 20 000 réunions ont été organisées à ce jour avec les populations concernées et les organisations de la société civile en Ouganda.

Nous n'avons rien à cacher, bien au contraire, nous avons communiqué auprès de la société civile les divers rapports et études d'impacts que nous réalisons. Nous avons publié l'ensemble des études d'impact environnemental et social, et conclusions d'experts sur notre site internet. Je vous invite à en prendre connaissance pour juger sur pièce de la façon dont nous opérons en Ouganda et en Tanzanie.

Alors, oui, je le reconnais, nous avons encore des progrès à faire. Nul n'est parfait, et notamment dans notre façon d'expliquer nos projets, la façon dont nous intégrons pleinement les enjeux sociaux et environnementaux dans ces projets. Mais notre objectif est très clair : développer ces ressources naturelles dans le respect des meilleurs standards internationaux, de notre code de conduite, et de nos valeurs.

Chers actionnaires, c'est dans le cadre de ce principe de transparence, comme Marie-Christine COISNE-ROQUETTE vous l'a rappelé, que votre Conseil s'est engagé à rendre compte de nos actions en matière climatique.

L'année dernière, le Conseil avait souhaité, pour la première fois, vous consulter sur l'ambition de la Société en matière de développement

durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone ainsi que sur les objectifs définis en la matière à horizon 2030. Vous aviez, avec votre vote, soutenu très largement ce choix innovant, ainsi que la stratégie de transformation de Total en TotalEnergies qui vous était présentée.

A cette occasion, le Conseil d'administration s'était engagé à vous rendre compte, chaque année, des progrès réalisés sur notre feuille de route dans le cadre de l'Assemblée générale. Dans cette optique, votre Conseil a arrêté un rapport intitulé Sustainability & Climate - Progress Report 2022 qui a été publié le 24 mars dernier. Suite à un dialogue constructif avec plusieurs actionnaires et afin de renforcer la démocratie actionnariale, le Conseil a décidé de soumettre ce rapport Sustainability & Climate à un vote consultatif pour vous permettre d'exprimer votre avis sur la mise en œuvre de l'ambition de la Société dans ces domaines ainsi que sur les engagements complémentaires que nous avons pris à l'occasion de ce nouveau rapport.

Comme votre Conseil vous l'avait exposé l'an dernier, cette consultation répond à de nombreuses attentes en ce sens et contribue au dialogue entre l'entreprise et ses actionnaires mais dans un domaine de compétence propre du Conseil d'administration. Votre Conseil assume ainsi la responsabilité qui est la sienne de fixer les orientations stratégiques de la Société, tout en recueillant l'avis des actionnaires.

Ce rapport sur lequel vous avez à vous prononcer, répond à un objectif simple : montrer comment notre ambition se traduit dans la mise en œuvre de notre stratégie, dans nos décisions d'investissement, mais aussi partager nos réalisations de 2021, qui sont autant de jalons, autant de preuves, sur le chemin de notre transformation pour atteindre nos objectifs 2030 et notre ambition de neutralité carbone à l'horizon 2050, ensemble avec la société.

Ce rapport est aussi l'occasion pour nous d'être encore plus pédagogues et transparents sur notre ambition Climat, sur nos progrès, sur la pertinence de nos objectifs 2030 et notre capacité à les atteindre, voire à les dépasser, pour démontrer ainsi à nos parties prenantes que nous sommes déjà sur la bonne voie.

Car comme nous nous y sommes engagés, nous revoyons chaque année, avec votre Conseil d'administration, la pertinence de nos ambitions, l'adéquation de notre stratégie et de nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Nous les analysons à l'aune des progrès des politiques internationales et nationales, des nouveaux scénarios en matière de trajectoires de décarbonation, des avancées en matière de technologies bas carbone, et des autres évolutions de la société en matière de transition énergétique. C'est pourquoi nous avons complété, à travers ce rapport, l'ambition que nous avons soumise à votre vote, chers actionnaires, en 2021.

Ainsi, nous y décrivons, et c'est nouveau, notre vision 2050 d'un TotalEnergies Net Zéro, ensemble avec la société, produisant pour moitié de l'électricité renouvelable, pour un quart des nouvelles molécules décarbonées issues de la biomasse ou de l'électricité renouvelable, et pour un quart des hydrocarbures dont les émissions résiduelles seront intégralement capturées, recyclées ou compensées.

Cette vision n'est pas un mirage ou du greenwashing : elle est ancrée dans des objectifs quantifiables de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Je ne reviendrai pas sur nos objectifs en matière d'émissions de méthane que j'ai indiqués tout à l'heure.

Nous avons déjà fait des avancées significatives au regard de nos objectifs.

En 2021, nous avons réduit de façon substantielle les émissions de nos installations opérées (scope 1+2) de 20% par rapport à 2015.

En 2021, nous avons vendu à nos clients une énergie dont l'intensité carbone est réduite de plus de 10% par rapport à 2015, ce qui, en l'espace de six ans seulement, est tout à fait significatif et est la preuve de notre engagement et de notre détermination à contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

Certains pensent cependant que nous n'allons pas assez vite. Dans le cadre de la préparation de cette Assemblée générale, nous avons reçu deux demandes d'inscription à l'ordre du jour de résolutions de la part de groupes d'actionnaires qui ont estimé que nos objectifs climatiques devaient être complétés.

Nous acceptons bien évidemment d'être challengés sur nos objectifs et nous avons étudié avec le plus grand soin ces demandes. La première visait à obtenir des informations complémentaires sur l'ambition climatique de TotalEnergies, afin de donner la capacité aux investisseurs d'évaluer la stratégie de transition énergétique de votre Compagnie de façon à leur permettre de gérer leurs propres engagements sur leurs portefeuilles vis-à-vis de leurs clients.

Suite à des échanges avec ces actionnaires, ainsi qu'avec les représentants de la coalition d'investisseurs Climate Action 100+, nous nous sommes engagés à publier les informations souhaitées dans notre prochain rapport annuel Sustainability & Climate et à soumettre ce rapport à un vote consultatif en Assemblée générale des actionnaires chaque année, comme cela est proposé cette année.

Suite à ces échanges, ce groupe d'actionnaire s'est dit satisfait des avancées réalisées. Il s'agit à mes yeux d'un exemple de dialogue actionnarial réussi.

Votre Conseil a reçu une seconde demande d'inscription à l'ordre du jour d'une résolution de la part d'un groupe d'investisseurs réunis autour de l'actionnaire MN qui devait être présent aujourd'hui.

Après analyse attentive de cette proposition, votre Conseil a décidé de ne pas l'inscrire à l'ordre du jour, car outre un problème formel relatif aux conditions de dépôt de cette résolution, elle contrevient aux règles légales de répartition des compétences entre les organes de la Société : le Conseil d'administration d'une part, l'Assemblée générale d'autre part. En effet, la proposition de résolution qui se proposait de modifier les statuts de l'entreprise avaient pour effet d'empiéter sur la compétence d'ordre public du Conseil d'administration de fixer la stratégie de la Société puisqu'elle visait à l'encadrer. Nous avons informé l'investisseur MN au préalable des spécificités du droit français sur les compétences respectives du Conseil et de l'Assemblée générale. Nous lui avons fait parvenir un courrier détaillant l'ensemble de ces éléments et de ces raisons qui a fait que nous n'avons pas inscrit cette résolution.

La définition de la stratégie de la Compagnie est bien de la pleine compétence du Conseil d'Administration. Il exerce d'ailleurs pleinement ses compétences s'agissant de la définition des orientations de la Société en matière de transition énergétique.

Nous sommes très attachés au dialogue avec les actionnaires, je le répète. Nous échangeons tout au long de l'année, nous écoutons, débattons, et nous recueillons leur avis. J'en veux pour preuve encore

une fois ce vote consultatif innovant mis en place l'année dernière et la décision de le renouveler cette année et les années suivantes.

C'est pourquoi, même si pour des raisons juridiques votre Conseil a décidé de ne pas inscrire à l'ordre du jour ce projet de résolution, nous avons invité les porteurs du projet à s'exprimer lors de cette Assemblée générale sous forme d'une question, afin de poursuivre ensemble ce dialogue.

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Je crois pouvoir dire en conclusion que TotalEnergies a pris la mesure des défis des années à venir. Nous nous sommes engagés à fournir de l'énergie à une population toujours plus nombreuse tout en limitant l'impact de nos activités sur le réchauffement climatique. Pour cela, nous avons engagé une transformation de notre modèle industriel.

Cette transformation va continuer à s'accélérer dans les prochaines années pour atteindre nos objectifs : plus d'énergies, moins d'émissions, toujours plus durables et toujours plus rentables pour le bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

Je vous remercie de votre attention.